



Groupe Agriculture

COMPTE RENDU réunion du 22/11/2017 : 20h CEP

Membre présents : , Gilles FRESSINET, Dominique PERRIN, Thomas RAOULX, Maxime ERNIE.

Membres excusés : Solène BORNE

Autres membres intéressés : /

Président de séance :	
Secrétaire de séance : Thomas Raoulx	
Approbation du dernier compte-rendu	NON
Ordre du jour : Revoir la charte du groupe et suivre l'installation des futurs maraichers	
Date prochaine réunion : Lundi 04 décembre à 20h au CEP.	
<p>1 – Thomas explique où il en est de son installation. Il a été reçu par la Chambre d'Agriculture qui lui a fourni de nombreuses informations et conseils. Les aides aux jeunes agriculteurs et en bio sont particulièrement généreuses. Thomas s'est aussi entretenu avec Naturascop, la coopérative d'entrepreneur qui va l'héberger pour son CAPE (Contrat d'appui au projet d'entreprise). Il aura le statut de demandeur d'emploi et n'aura pas à enregistrer sa société au CFE. Sa structure sera une entité de la coopérative. Il pourra toucher son allocation chômage tout en travaillant sur l'exploitation. Puis au bout de 2 ans il pourra basculer Chef d'Exploitation. Durant ce CAPE il n'est pas possible de prendre un salarié ou d'avoir une aide, quelle qu'elle soit. Quant à Maxime il compte s'installer Cotisant solidaire, ce qui implique de ne pas travailler plus de 1200h/an sur l'exploitation. L'hiver sera sûrement sa période de repos.</p> <p>Tout les 2 ont rencontrés Thomas BISEL pour discuter des surfaces allouées à chacun. La parcelle fait 3,2 hect. 0,2 hect servirait de parking, zone de stockage outil, forage, magasin. Les 3 hect restant serait partagés entre les 2 maraichers. Thomas prendrait la prairie, au sud, et Maxime la bande au nord.</p> <p>La mairie va effectuer un forage en décembre ou janvier, apporter l'électricité, clôturer, aménager le parking et apporter un conteneur maritime pour stocker les outils et peut être y faire le magasin de vente.</p> <p>Une réunion est prévu avec Thomas BISEL et Frédéric JACQUET, le vendredi 24 novembre, pour faire le point sur l'avancé des travaux.</p>	
2 – La charte du groupe (ligne directrice) est passée en revue et est approuvé.	
3 – Gilles aborde la question du diagnostic de durabilité des exploitations du territoire que le groupe pourrait mener. Le but étant d'amener les agriculteurs vers une agriculture durable en leur faisant prendre en main les changements dans leur exploitations. Cela pourrait passer par une démarche qualité avec des critères à atteindre. Le document Origin Green est un bon support.	
4 – La possibilité de faire venir l'association de Karim RIMAN sur le terrain de la plaine est évoqué. Il pourrait ainsi analyser le sol des parcelles.	
5 - Travail pour la prochaine réunion: Définir les critères du diagnostic.	